

INTERPRETATION:

Dans les bureaux situés dans les régions désignées bilingues et dans les bureaux centraux où qu'ils soient situés, lorsque les exigences linguistiques d'un poste de surveillance sont considérées sous l'angle des fonctions de surveillance de ce poste, c'est le mélange des exigences linguistiques des postes subalternes qui détermine les exigences linguistiques du poste de surveillance.

Lorsque les postes subalternes comprennent:

1. des postes anglais-essentiel et français-essentiel;
2. un (ou plusieurs) postes réversibles;
3. un (ou plusieurs) postes bilingues;
4. toute combinaison des postes susmentionnés;

les exigences linguistiques du poste de surveillance doivent être celles d'un poste bilingue.

Lorsque les postes subalternes comprennent:

1. uniquement des postes anglais-essentiel; ou
2. uniquement des postes français-essentiel;

le poste de surveillance peut alors être identifié anglais-essentiel ou français-essentiel.

Par définition, aucun poste de surveillance ne peut être identifié "réversible".